



## GRILLE TARIFAIRE 2024-2025

### Apprendre la Langue des Signes Française \_ Langue Seconde

#### Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	<b>20,00 €</b>
--	----------------

#### Coût pédagogique

VISUEL-LSF OCCITANIE-Montpellier	Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation	
			A1.1 à B2.6 600 heures	A1.1 à C1.6 780 heures

Auto-financement	Tarif réduit *	6,80 €/h	204,00 €	4 080,00 €	5 304,00 €
	Tarif plein	7,90 €/h	237,00 €	4 740,00 €	6 162,00 €
CPF, CPF de transition Formation professionnelle continue		17,20 €/h	516,00 €	10 320,00 €	13 416,00 €

Participation à l'examen « Certification en Langue des Signes Française »	<b>100,00 €</b>
---	-----------------

\*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Handicapé(e), personne sourde dans votre entourage familial proche.

**Pour les prises en charge via prescripteurs (France-Travail, Mission Locale, Région, Agefiph,...), les formations en intra-entreprise, les formations sur-mesure, les ateliers de découverte ou de sensibilisation : veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation et à vos besoins.**

**Formation accessible sans délai hormis les formations financées via le CPF (12 jours ouvrés) via Transition Pro (cf. leur calendrier interne) ou via France-Travail/Région (21 jours).**

Association non assujettie à la TVA  
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

**Document non contractuel**